

Le 15 septembre

Les producteurs privés découvriront les secrets de l'éclaircie !

(Rouyn-Noranda, le 30 août 2011) - Le 15 septembre, la forêt privée tiendra la vedette ! Posséder des lots forestiers est une très belle richesse et les aménager est un passe-temps, mais surtout un investissement. Encore faut-il avoir les connaissances nécessaires pour donner à son lot boisé les meilleurs soins. Afin de pallier ce manque, les Agences de mise en valeur des forêts privées de l'Abitibi et du Témiscamingue, en collaboration avec le Syndicat des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue et l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue, vous invitent au colloque régional sur la forêt privée.

Une centaine de producteurs forestiers privés sont attendus au Motel Villa Mon Repos de La Sarre, dès 9 h. Une petite introduction à la journée, puis ce sera le départ sur le terrain, afin de visiter quatre sites de démonstration. À chaque station, des professionnels de la sylviculture aborderont différents volets en lien avec la thématique de l'éclaircie de plantation : pourquoi éclaircir, quand le faire et comment. La mise en marché des bois provenant d'éclaircies sera aussi abordée avec des acheteurs de bois. Les deux pieds en forêt, avec des exemples concrets devant les yeux et des professionnels à portée de main, les producteurs pourront poser toutes leurs questions et améliorer leurs connaissances!

La foresterie est une science et un art. Dans un contexte économique encore difficile où se profile un nouveau cadre législatif concernant la ressource «bois», c'est aujourd'hui qu'il faut s'occuper de nos arbres, de nos plantations. Celles-ci se développent sur une autre échelle de temps que la nôtre et, bien que le marché ne soit pas propice à l'exploitation de nos forêts, il faut préparer l'avenir en entretenant, notamment, nos plantations privées. Certaines plantations âgées de 20 à 30 ans bénéficieront d'une valeur ajoutée insoupçonnée, en appliquant ce traitement sylvicole sous-utilisé qu'est l'éclaircie de plantation.

-30-

Source : Isabelle Boulianne, AFAT, Communications

819-762-2369, poste 28